le Petit BONHOMMIEN

N°303 NOVEMBRE 2021

UN NOUVEAU GARDE FORESTIER AU BONHOMME

Le Bonhomme est une grande commune forestière, avec ses 1200 Ha de forêt communale.

Le poste de garde forestier était vacant depuis le départ de Marc Cointet il y a plus d'un an.

Pierrick Neufcoeur, 23 ans, a repris ce poste de technicien forestier territorial depuis le 1er octobre.

Il sera accompagné dans sa mission par Pierre Mougeot qui sera son moniteur pendant un an.

La Municipalité est ravie d'accueillir une nouvelle recrue pour l'aider à gérer son domaine forestier au mieux.

SOMMAIRE:

- p. 2 : Garde forestier
- p. 3 à 7 : Vie municipale
- p. 8- 9 : Conseil Municipal
- p. 10-11 : Vie associative
- p. 12-13: Ecole
- p. 14: Activités économiques
- p. 15: Informations diverses
- p. 16-17: Patrimoine Historique
- p.18 : Solidarité Paysans

Pour être sûr de ne rien rater des informations communales, et notamment des animations, abonnez-vous à notre page FB ! **> Le Bonhomme Infos**

UN NOUVEAU GARDE FORESTIER AU BONHOMME

L'ONF, qui est le premier gestionnaire d'espace naturel avec 11 millions d'Ha gérés au niveau national, emploie 3 000 techniciens forestiers en Unité Territoriale. Depuis 2017, ces techniciens sont recrutés par région.

Pierrick Neufcoeur a suivi une formation en BTS Gestion Forestière á l'école forestière - très réputée - des Barres et a ensuite travaillé dans une coopérative forestière pendant un an dans la Marne. Il s'oriente désormais vers le service public avec ce poste de technicien forestier territorial avec enthousiasme.

Logé sur Kaysersberg, il naviguera entre les bureaux de l'ONF á Kaysersberg, et son bureau du Bonhomme, mis á disposition par la municipalité au-dessus de la salle des fêtes.

Après avoir pris connaissance de l'étendue de son territoire de compétences, Pierrick a débuté par du martelage, avec l'équipe de l'ONF et des étudiants forestiers de l'université belge Agro Bio Tech de Gembloux.

Ses premiers travaux vont être de suivre et d'encadrer les exploitations forestières de certaines parcelles, de vendre les bois aux différents scieurs - notamment les épicéas scolytés. Il va également surveiller les ventes sur pied d'autres parcelles. Concernant les travaux sylvicoles, il va organiser la plantation cet automne de Chênes, Cèdres et Pins Laricio dans les trouées de scolytes, pour régénérer notre forêt intelligemment face au changement climatique.

La Municipalité souhaite la
Bienvenue à Pierrick
en Pays Welche !

Ses missions principales sur notre territoire :
- Assurer la surveillance foncière, sanitaire et technique de la forêt,
- Marquer les bois, préparer les ventes (cubage/classement des grumes), encadrer les exploitations des entreprises (respect du sol, de l'eau, de la biodiversité), réceptionner les bois avec les différentes scieries.
- Encadrer les bûcherons intercommunaux lorsqu'ils travaillent en forêt du Bonhomme (exploitation, ou travaux sylvicoles : entretien des limites et des rigoles, plantation, protection contre le gibier, élagage...)
- Préparer le budget forestier de la commune en proposant un programme de travaux qui respecte le document de gestion durable de la forêt (Aménagement forestier),
- Préparer l'affouage de la commune...

Par ailleurs, il est tout á fait motivé pour soutenir le projet pédagogique d'école en extérieur, et sera á même d'intervenir auprès des enfants pour les sensibiliser á notre environnement, aux différentes essences d'arbres, á l'écosystème forestier etc.

Retour sur...

Accueil des nouveaux arrivants et Forum des Associations.

Avec les nombreuses ventes immobilières réalisées ces derniers mois, Le Bonhomme a vu s'installer de nouveaux foyers au village avec un grand enthousiasme.

Accueillir et rencontrer ces nouveaux habitants nous a semblé primordial.

Le samedi 25 septembre, par une belle journée ensoleillée, M. le maire a donc reçu une vingtaine de « nouveaux arrivants », autour d'un pot de l'amitié, et leur a présenté son équipe mais surtout le village du Bonhomme et ses associations.

Les représentants des associations, conviés pour le Forum des Assos, ont pu chacun présenter leurs activités à un public conquis et dans une ambiance très conviviale.

Quelques visiteurs supplémentaires sont passés dans l'après-midi, pour prendre des renseignements sur les activités possibles au Bonhomme, et la visite de la nouvelle salle de musculation a rencontré un franc succès. Pour les plus jeunes, l'animation football a aussi fait carton plein.

Merci à toutes les associations présentes, ainsi qu'à nos nouveaux concitoyens, qui ont manifesté leur souhait de s'intégrer et de participer à la vie communale en répondant à l'invitation de la Municipalité.

Merci pour ces jolis échanges et ces rencontres intéressantes !

JOURNEE CITOYENNE:

Samedi 9 octobre, une cinquantaine d'habitants du village sont venus se joindre aux élus, pour la 3e journée citoyenne organisée au Bonhomme.
En plus du côté sympa de rencontrer ses concitoyens, les Bonhommiens et Bonhomiennes ont réalisé des travaux conséquents :
- curage des rigoles sur de nombreux chemins forestiers
- entretien et débroussaillage de bords de chemins et routes
- désherbage et entretien au cimetière
- nettoyage des abris-bus
- une grume a été évidée pour y installer une future boîte à livres
- des décos de Noël ont été réalisées
- le chemin d'accès au futur espace de l'Ecole de la Forêt, a aussi été dégagé
- le chemin de mobilité douce, reliant la rue de La Petite Montagne à la place de la salle des fêtes, a aussi été profilé, grâce à Messieurs Baradel père et fils, et Daniel Didierjean, qui ont œuvré toute la journée avec leurs pelles mécaniques. Ce chemin devrait être achevé au printemps, mais peut déjà être usité.

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée toute la journée, et notamment le déjeuner installé à l'extérieur pour l'occasion. Une ambiance très conviviale qui a permis de savoureux échanges entre les habitants et avec l'équipe municipale.

La Municipalité tient à remercier vivement tous ceux qui ont participé, et réfléchit déjà à la prochaine journée citoyenne, qui devrait avoir lieu au Printemps.

PREPARATION DE NOEL :

DÉCORATIONS DE NOËL

Pour décorer le village, la commune fait appel à toutes les bonnes volontés, aux mains habiles et aux idées géniales. Nous souhaiterions orienter la décoration du village vers des matériaux naturels et des couleurs douces, en créant un décor harmonieux et agréable pour tous.

L'idée est de bricoler soi-même des décorations de Noël à base de matériaux naturels : bois, fleurs séchées, paille, branches de sapin, houx, pommes de pin, plumes etc. Ces décorations seront installées tout le long de la rue principale et autour de la place de la salle des fêtes, l'école et la mairie.

Cette installation se terminera par une visite des créations de Noël suivie d'une dégustation de manalas et vin chaud à la salle des fêtes.

Selon vos envies, vous pourrez confectionner les décorations chez vous ou **en commun aux ateliers municipaux les mercredis après-midi.** Les habitants des écarts pourront bien sûr exposer leurs œuvres au village. Les décos seraient exposées jusqu'au 6 janvier.

Toutes les personnes intéressées peuvent se retrouver pour en discuter et mettre en commun les idées **le mercredi 10 novembre, à 19h à la mairie.**

Plus d'infos : Gaby au 0633211555

COMMANDE DE SAPINS DE NOËL

Pour les sapins extérieurs

Un sapin de Noël par foyer, sera distribué gratuitement par la commune pour toute personne souhaitant décorer son extérieur (sur commande).

Il est rappelé que ce sapin sert **EXCLUSIVEMENT** à la décoration extérieure, pour participer à l'embellissement du village.

Il est nécessaire de faire la réservation **avant le vendredi 19 novembre**, dernier délai, à la Mairie, en rapportant le coupon-réponse ci-dessous, accompagné du règlement par chèque. (Merci de libeller vos chèques à l'ordre du Trésor Public).

Pour les sapins intérieurs

Pour les sapins intérieurs, nous proposons des sapins Nordmann, emballés individuellement :

Taille 1m / 1.20m, à 13 €
Taille 1.20m / 1.50m, à 17€
Taille 1.50m / 1.80m, à 21€
Taille 1.80m / 2m, à 28€

La distribution se fera le mercredi 8 décembre, de 8h30 à 11h30, aux ateliers municipaux.
Pas de sapins sans réservation.

TALON A REMETTRE EN MAIRIE avant le vendredi 19 novembre 2021.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone .....

MA COMMANDE :

Merci de cocher la case correspondante à votre choix.

Sapin intérieur :

- ☐ Taille 1.00 / 1.20 m
- ☐ Taille 1.20 / 1.50 m
- ☐ Taille 1.50 / 1.80 m
- ☐ Taille 1.80 / 2.00 m

Sapin extérieur :

- ☐ OUI
- ☐ NON

Signature :

PERSONNEL COMMUNAL :

L'équipe municipale souhaite remercier **Mme Anne Fühler** pour ses services à l'accueil de la mairie durant ces derniers mois. Elle a tenu son poste avec enthousiasme et sérieux jusqu'au 29 octobre, et se dirige désormais vers d'autres horizons. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Mme Cynthia Straub, qui a tenu le poste de Secrétaire Générale durant les derniers mois, réintègre sa place à l'accueil, suite au retour de **Mme Anaïs Sless**, le 2 novembre, après son congé maternité. Toute l'équipe se réjouit du retour d'Anaïs , nous lui souhaitons une bonne reprise !

Mme Chloé Masseran, qui a effectué un travail de saisonnière en juillet, avait vu son contrat prolongé afin de pallier un manque de personnel d'entretien, de août à novembre. Elle s'est ensuite orientée vers un **Service Civique à l'école** du Bonhomme, où elle va apprendre beaucoup auprès de l'équipe pédagogique pendant toute l'année scolaire. Après une licence en Sciences de la Vie et de la Terre à Strasbourg, elle souhaite en effet s'orienter vers l'Education nationale par la suite. Nous lui souhaitons également une belle année avec nos petits écoliers, en espérant que se confirme sa vocation.

La Municipalité a vivement remercié **Mme Caroline Roblez**, qui a remplacé notre institutrice pendant ses mois de congé maternité. Un joli bouquet lui a été offert par la mairie lors de son « pot de départ » le 5 octobre à l'école. Elle a efficacement rempli son rôle et a été d'une grande aide pour faire le lien avec Morgane avant et après son congé. Elle a apporté beaucoup à nos petits écoliers, en leur faisant découvrir notamment tout l'univers de Thomas Pesquet et ses expéditions spatiales. Merci à elle !

De retour depuis le 7 octobre, nous souhaitons également une bonne reprise à **Mme Morgane Wirsum**, notre chère directrice d'école, qui revient avec un projet d'Ecole de la Forêt déjà bien réfléchi. (à voir page 12)

SERVICES TECHNIQUES :

Les derniers chantiers réalisés :

Outre les travaux classiques de fauchage, entretien et débroussaillage, nos agents communaux ont récemment installé et changé plusieurs saignées, chemin de la Quioserie, Vieille route et Chemin des Bianchi.

Daniel et Charly ont également remis en état le chemin de l'ancienne pépinière (chez les Miehe), qui avait été raviné lors des pluies diluviennes de cet été.

Ils ont par ailleurs réalisé de la maçonnerie, rue de la Scierie, sur le mur d'enceinte de l'église, et surtout au niveau du foyer de la chaudière à bois, qui était en mauvais état. Grâce à Daniel, la mairie économise entre 10000 et 15000 € de réparations sur ce foyer de chaudière. Merci à lui !

MATERIEL :

Soucieux des économies, les élus ont renégocié le contrat du copieur et du système de sauvegarde des données communales. Le contrat arrivait à échéance en fin d'année 2021, et nous semblait très onéreux. Après consultation de 3 prestataires, la proposition de Ricoh a été retenue, et nous permet une économie de 6700 € HT par an !

A voir ce week-end !

VOIRIE ET URBANISME :

La Commission Voirie et Urbanisme s'est tenue le vendredi 22 octobre.

Les différents projets de chantier pour l'année prochaine ont été étudiés, et plusieurs sujets ont suscité de longs questionnements :

- ◊ Les tranches horaires d'extinction de l'éclairage public
- ◊ L'extension de la limitation à 30 km/heure pour les poids lourds
- ◊ La réfection des terrasses de l'église (option : recréer des petits toits, comme ils étaient à une époque lointaine.)

La Municipalité souhaiterait donc discuter de ces trois points avec vous, afin de recueillir vos avis et suggestions.
Les personnes désireuses d'apporter leur contribution sur ces sujets sont cordialement invitées à notre **réunion publique**, qui aura lieu le **samedi 4 décembre, à 16h30**, à la salle des fêtes.

Afin de préparer cette réunion, vous pouvez d'ores et déjà nous donner votre avis concernant l'éclairage public.

QUESTION : Quelle tranche horaire d'éclairage souhaiteriez-vous supprimer?

- ☐ de 22h à 5h
- ☐ de 23h à 5h
- ☐ de 22h à 6h
- ☐ de 23h à 6h

NOM / PRENOM : .....

TEL : .....

E-MAIL : .....

MERCI DE RETOURNER VOS REPONSES AVANT LE 15 NOVEMBRE A LA MAIRIE.

CONSEIL MUNICIPAL :

Voici la synthèse du dernier Conseil Municipal, qui s'est réuni le 24 septembre 2021:

SOLIDARITE PAYSANS : association

M. MAIRE Claude, agriculteur et Mme PROU Marie-Ray, sont venus présenter leur association qui s'occupe de défendre et accompagner les agriculteurs en difficulté (financière, psychologique...). Solidarité Paysans en Alsace, c'est actuellement une quinzaine de bénévoles accompagnateurs et une vingtaine d'adhérents. *Voir plus d'infos en fin de journal.*

MATERIEL POMPIERS : Vente du véhicule CAMIVA

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte de vendre le camion de type CCF IVECO CAMIVA UNIC 75 PC au prix de 7500 € à M. Maciej WOLNIEWICZ .

ECOLE : Convention LAPOUTROIE - LE BONHOMME

Madame SCHLUPP, 1ère adjointe propose de renouveler la Convention entre les communes de Lapoutroie et du Bonhomme, au sujet de nos écoles. Cette convention permet de conserver les élèves de la Petite Section de Maternelle jusqu'au CE1 au Bonhomme et les élèves du CE2 au CM2 vont à Lapoutroie.

BOIS D'AFFOUAGE Tarifs à compter du 1er octobre 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des coûts actuels de vente du bois d'affouage.
Le Conseil Municipal décide de maintenir ces tarifs pour l'année suivante :
- soit 38,50 € TTC la stère de bois résineux ;
- soit 49,50 € TTC la stère de bois durs.

ECOV : Présentation de la ligne de covoiturage de la vallée

M. le Maire présente la nouvelle ligne de covoiturage financée en partie par les entreprises adhérentes au Certificat d'Economie d'Energie (CEE), pour une période d'essai de 16 mois. Des bornes dynamiques ont été implantées dans les endroits stratégiques pour cette ligne Le Bonhomme - Orbey - Colmar, avec 11 arrêts.
L'objectif de cette ligne est de réduire l'autosolisme sur notre territoire, en ciblant en priorité les trajets domicile - travail.

Elle est gratuite pour les passagers, et les conducteurs perçoivent 1 € par passager et par trajet (pris en charge par la CCVK).

HORAIRES:
7 h à 20h en semaine,
9h à 20h le week-end.

Téléchargez l'appli

Covoit'ici

CONSEIL MUNICIPAL :

EAU ET ASSAINISSEMENT 2020:

Madame SCHLUPP Corinne, 1ère adjointe, présente les deux rapports annuels de l'année 2020 concernant le service de l'eau et celui de l'assainissement.
Ces rapports sont notamment destinés à l'information des usagers. Ils seront mis en ligne sur le site internet communal (http://www.lebonhomme.fr) et disponibles sur simple demande auprès de la Mairie.

DONATION DE TERRAIN ROTH

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur et Madame ROTH souhaitent faire don à la commune de leur chemin privé, à Faurupt. Il prolonge le chemin communal de LAPOUTROIE, et dessert exclusivement leur maison. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ne souhaite pas prendre en charge ce terrain.

Retrouvez l'intégralité des débats et décisions du Conseil, sur ***www.lebonhomme.fr***
ou sur simple demande à la mairie.
La date du prochain Conseil Municipal n'est pas fixée à ce jour,
la parution de votre Petit Bonhommien ne peut être programmée à l'heure où nous éditons ce numéro.

RELEVES DE COMPTEUR D'EAU :

L'agent communal ne relèvera pas les compteurs en décembre : les abonnés devront obligatoirement fournir le document de relevé. Il faut y indiquer : nom, prénom, adresse du compteur et relevé du compteur, selon le modèle ci-après.
Il en sera de même au mois de mai si les abonnés sont absents lors du passage de l'agent communal.

UN CONSEIL : donner les bonnes informations sur le relevé pour éviter tous litiges ultérieurs. Merci !

Merci de bien vouloir déposer ce document dans la boîte aux lettres de la Mairie

OU par mail : mairie-le-bonhomme@orange.fr

avant LE VENDREDI 3 DECEMBRE

NOTA : Si aucune information ne nous est communiquée, une estimation de consommation sera alors réalisée par les services de la mairie. Aucune réclamation ne sera tolérée.

TALON A REMETTRE EN MAIRIE pour vendredi 3 décembre 2021

Nom et prénom : .....
Numéro de compteur : .....
Adresse : .....

Commune : 68650 LE BONHOMME

COMPTEUR A CHIFFRES :

Indiquez dans les cases ci-contre les chiffres visibles de votre compteur :

Uniquement les chiffres dans les cases noires!

(Ne pas s'occuper des cases rouges sur le côté droit.)

SKI CLUB BONHOMME : MERCREDI ET SAMEDI DES NEIGES

Comme chaque année, le ski club du Bonhomme propose aux enfants et ados un entraînement de ski alpin, dès les premières neiges de décembre.
- Encadrement par des moniteurs diplômés
- Accueil à partir de 6 ans révolus
- Groupes tous niveaux, de débutants à confirmés.

3 formules sont proposées :
> Mercredis des Neiges : 8 après-midis en cours collectifs, de 14h à 16h30.
> Samedis des Neiges : 8 matinées en cours collectifs, de 9h à 12h
> Stage de 5 jours, pendant les vacances de Noël et de Février.

Pour ces 3 formules, le transport en bus, les cours de ski collectifs, l'adhésion au Ski Club, l'assurance et les forfaits remontées mécaniques sont compris dans le tarif.

Le Ski Club, c'est aussi :
- Section perfectionnement jeunes (pré-compétition)
- Section compétition (entraînement les mercredis après midi et samedis matin)
- Section Handiski (le samedi)
- Section Télémark (le week-end)
- Section Loisirs adultes (le samedi matin)
- Entraînement physique (pré-hivernal)
- Activités d'été : Ski sur herbe, paddle, escalade, VTT...

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTIONS :
mdn@skiclubbonhomme.fr
06 81 55 05 85
www.ski-club-bonhomme.clubffs.fr

BOURSE AUX SKIS

La bourse aux skis annuelle se tiendra du vendredi soir 19 novembre au dimanche soir 21 novembre à 19 h, à la salle des fêtes.

Contact: Gilbert Perrin : 06.09.68.31.10

Vendredi et samedi matin : dépôt de votre matériel (skis, vêtements, chaînes à neige, pneus neige , porte-ski extérieur...)
Samedi après-midi et dimanche jusqu'a 17h: vente du matériel,
Dimanche de 16h à 19h: reprises des invendus et récupération des montants des ventes .
Avec la participation de Speck Sport et d'autres professionnels.

ASSOCIATION GYM ET LOISIRS :

Les séances ont repris depuis mi-septembre, mais les personnes intéressées peuvent toujours venir essayer en cours d'année. La première séance d'essai est gratuite !
-> **les mardis soirs de 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes**
Le matériel sportif est fourni (cordes à sauter, bâton, ballon, steps, poids...), mais il faut apporter son tapis, sa bouteille d'eau, ... et son masque.
A partir de 15 ans: hommes et femmes désireux d'entretenir leur forme
Tarifs: adulte 80€/ an et 30€ le trimestre , étudiants: 60€/an et 20€ le trimestre.
Nouvelles réglementations: présenter un pass sanitaire et une pièce d'identité à l'inscription.
Contact : Joëlle Ancel 06 95 43 53 64

COMITE DE JUMELAGE :

Jumelage 2021 : A l'occasion du 40e anniversaire du Comité de Jumelage, un voyage à Kernilis aura lieu du 14 au 17 juillet 2022.
Vous pouvez déjà vous y inscrire auprès de Joëlle Ancel : jeanluc.ancel@free.fr, ou de Paul Thines : Thines.paul@orange.fr ou de Yves Mathis : 0641019931
Les inscriptions sont ouvertes à tous les Bonhommiens. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

ASSOCIATION SELF DEFENSE ET MUSCULATION :

La salle de musculation est ouverte depuis le samedi 16 octobre 2021.

Ouverture :
- mardi et mercredi, de 18H à 20H
- vendredi de 18H30 à 20H30
- samedi matin de 10H à 12H.

Pour toute inscription, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la musculation sportive et d'entretien sera demandé.
La cotisation annuelle est de 120 € (possibilité de payer en 2 fois).

Pour toutes informations vous pouvez contacter, le 06.48.48.40.03 et laisser un message.

Bertrand SCHLUPP

L'Assemblée Générale de l'association Gym et Loisirs se tiendra le mardi 14 décembre, à 20h à la salle des fêtes. Elle est ouverte à toutes les personnes intéressées.

COMITÉ DES FÊTES :

Après presque 20 ans, l'équipe dirigeante du comité des fêtes souhaite passer la main.
Afin d'encourager une nouvelle équipe, rajeunie, à reprendre le Comité des Fêtes, nous lançons un appel aux personnes de bonne volonté qui souhaiteraient participer à l'animation du village et rejoindre le comité.

Si vous êtes intéressés, venez assister à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 12 novembre 2020 à 20h à la salle des fêtes.
Olivier Masson, Président.

Morgane Wirsum, notre directrice d'école, réfléchit depuis plusieurs mois à un projet pédagogique intéressant et original : **L'Ecole de la Forêt,** en lien avec la Municipalité.
Elle a présenté son projet aux parents d'élèves mardi 19 octobre, dans les locaux de l'école.

Au niveau pédagogique, Morgane a déjà prévu de faire intervenir le Centre Permanent D'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Hautes-Vosges, 5 à 6 fois durant l'année, et réfléchit à accueillir également des intervenants de l'ONF, qui pourraient initier les enfants à la connaissance des diverses essences d'arbres, de l'écosystème de la forêt, des animaux de la forêt, de la gestion de la filière bois, etc. On peut trouver plein de sujets intéressants à développer et à transmettre à nos petits écoliers !

L'école de la forêt, c'est quoi ?

C'est aller faire la classe en extérieur de manière régulière.
Pour le démarrage, il est prévu d'y aller une fois par semaine, une demi-journée au début, peut-être à la journée complète ensuite.
L'idée est de travailler toutes les disciplines, en connexion avec l'environnement direct des enfants sur place.
Les bienfaits de la connexion à la nature pour les enfants n'est plus à démontrer : au niveau développement physique, psychologique, social et même sur le système immunitaire.
Sans parler du fait que nous avons le devoir d'élever les citoyens de demain, et qu'en leur donnant ce lien fort avec la nature dès le plus jeune âge, nous avons l'espoir d'en faire des citoyens concernés par les questions environnementales et écologiques plus tard.
De plus, le fait de créer ensemble un nouvel espace de travail et de jeu devrait contribuer à une meilleure coopération des enfants entre eux, et avec les adultes, avec de bonnes valeurs de vie collective.

VIE DE L'ECOLE :

La Municipalité est très enthousiaste par rapport à ce projet, pour le bien-être des écoliers, mais aussi pour l'avenir de l'école, en lui donnant une « spécificité » qui pourrait attirer de nouveaux parents.
Elle a donc trouvé un terrain adéquat pour cette école de la forêt : pas trop éloigné, à peu près plat, et accessible à pied facilement. Deux chemins d'accès sont possibles, et ont été défrichés par des bénévoles lors de la Journée Citoyenne du 9 octobre.
Il va falloir à présent défricher l'espace, et y créer quelques installations pour un minimum de confort. Quelques idées pour démarrer : un abri en cas de pluie, des tables et tabourets en billots de bois, un espace « regroupement » avec des grumes ou autre mobilier en bois ou en vannerie, un support pour ranger les bottes, des toilettes sèches, etc.
Une visite du site a été organisée pendant les vacances de la Toussaint avec les parents d'élèves, pour leur faire découvrir les lieux et entrer un peu dans le détail de l'aménagement possible...

L'école sollicitera la participation des parents mais aussi d'autres volontaires du village pour aider à l'installation de cet espace d'école de la forêt, lors de différents chantiers qui seront organisés.
Tout le monde peut participer !
Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec Morgane Wirsum par @ :
ce.0681251r@ac-strasbourg.fr

SONDAGE PERISCOLAIRE :

Afin d'évaluer la demande et les besoins des parents et des enfants / ados du village, nous proposons un petit sondage concernant l'éventualité d'un service « périscolaire » les mercredis ou pendant les vacances scolaires.
Si vous souhaitez y participer, vous pourrez le trouver sur le site internet de la commune, ou sur simple demande à la mairie.
Merci de votre participation!

ACTIVITES ECONOMIQUES:

Une nouvelle offre de services au Bonhomme !

Valérie Becker, nouvellement installée au Bonhomme, a installé son activité d'accompagnement parental au village, 1 route des Bagenelles.

Elle propose différents ateliers, tous en lien avec le bien-être des tout-petits et l'accompagnement parental: massage bébé, portage physiologique, et ateliers « bébé signes ».

Des ateliers individuels ou collectifs, au Bonhomme, à votre domicile ou bien à Colmar, consultez son site internet pour découvrir Valérie et trouver votre bonheur parmi ses propositions.

De bonnes idées de cadeaux à offrir aux jeunes parents de votre entourage !

https://sauterdanslesflaques.fr
https://www.facebook.com/ateliersauterdanslesflaques

Dépôt de pain :

Le dépôt de pain de Ludovic Chipot continue son activité dans un nouveau local depuis octobre.

C'est à présent dans l'ancienne salle informatique, beaucoup plus lumineuse et agréable, que Julien vous accueille, toujours avec le sourire !

Ouvert le lundi et du mercredi au samedi

7h à 11h.

Pour passer commande : 06 36 79 73 74

AUTRES INFORMATIONS :

ARBRES FRUITIERS :

Vous êtes nombreux à avoir participé à la commande groupée de fruitiers à l'échelle des 8 communes de la vallée de Kaysersberg et nous vous en remercions.

Nous nous permettons de vous rappeler que la distribution aura lieu dans le parc de la piscine à Kaysersberg, **le samedi matin 13 novembre prochain.**
Vous êtes invités à venir récupérer vos arbres de **10h à 11h impérativement.**
Les arbres non retirés ce jour-là seront plantés dans les espaces communaux.
Si vous ne pouvez pas venir le 13/11, merci de demander à une autre personne de venir retirer vos arbres.
Merci pour votre compréhension et à bientôt !

DATES DE BATTUES

Les battues seront autorisées tous les week-end à partir du 30 octobre 2021, et jusqu'au 26 décembre 2021 inclus.

OFFRE D'EMPLOI

Les sociétés Lac Blanc Tonique et Lac Blanc Loisirs recherchent des saisonniers pour leurs différentes activités (remontées mécaniques, locations de matériels, restaurants self-service et restaurant service à table) pour la saison d'hiver à venir.
Ces postes s'adressent à des personnes qualifiées ou non, et sont basés à la station du Lac-Blanc (lac blanc 900 et lac blanc 1200)
Merci d'adresser votre cv et votre lettre de motivation à : drh@lac-blanc.com en précisant pour quel poste vous candidatez :
- agent de remontées mécaniques
- location de matériel
- salle restauration self-service
- cuisine restauration self service pour un poste "plonge et aide cuisine" ou pour un poste de "cuisinier(e)"
- restauration service à table (pas de coupure et pas de service le soir) pour un poste en salle ou pour un poste en cuisine (plonge et aide cuisine)

OFFRE D'EMPLOI

« Cherche personne sérieuse, de confiance avec expérience pour entretien d'une maison, ménage, repassage, préparation repas + extra.

Temps travail environ 2j par semaine.

Secteur Le Bonhomme. Disponible rapidement ».

Merci de prendre contact au 03 89 23 09 90

La Saga du Ski au Bonhomme

Chapitre II : Le Pionnier

Pendant la Grande Guerre, nous avons vu que les forces armées devinrent les premières á utiliser les skis comme mode de déplacement courant en montagne, parmi les soldats allemands présents sur le front de l'est, plus précisément en actuelle Ukraine, un jeune homme de 18 ans se découvrit une passion pour cette activité, il s'appelle CHARLES DIEBOLD, il est le véritable pionnier du ski français.

Né en 1897 á Muttersholtz, près de Selestat dans une Alsace alors sous domination germanique. Il vit á Ribeauvillé où ses parents sont boulangers. Très jeune lorsqu'il est engagé dans l'armée allemande pour servir sur le front russe, la guerre lui donnera l'occasion de trouver sa vocation. En 1924, lors d'un séjour en Autriche, il découvre á St Anton, sur l'Arlberg au Tyrol, le côté ludique et sportif du ski ou il est déjá enseigné. C'est ainsi que Charles décide d'adapter cette activité vers la France, non loin de sa terre natale...

Charles Diebold (1897-1987)

C'est alors qu'il va créer en 1925, au Bonhomme, sur les pistes de la Tinfronce, appuyé par des moniteurs autrichiens, la première «Ecole Française du Ski méthode Arlberg», méthode qui sera adaptée et utilisée plus tard dans toutes les stations des Alpes. Le projet n'en est qu'á ses débuts qu'il imagine déjá un centre de ski, qui verra plus tard le jour sous le nom du «Lac Blanc». La route depuis Orbey ainsi que la route des crêtes côté vosgien et alsacien seront déneigées et une navette «auto-chenille» partira du Col du Bonhomme jusqu'au Col du Calvaire afin de conduire les pratiquants. Le projet est définitivement lancé. Par la suite, Charles Diebold associera le Lac Blanc avec des stations devenues célèbres comme Engelberg,Wengen ou encore le Col de la Vanoise pour ne citer qu'elles...

Mais la belle histoire ne s'arrête pas lá, en 1932, alors en randonnée avec des amis alsaciens, il découvre un petit village de 130 habitants appelé Val d'Isère. Avec notamment Mr Robert Killy, père du futur prodige Jean-Claude Killy, triple champion olympique et 6 fois vainqueur des championnats du monde notamment. Charles sera l'un des promoteurs de la station de Val d'Isère et le créateur de la célèbre épreuve de slalom « Chamois de France » utilisée encore aujourd'hui dans les écoles du ski français, il sera également le directeur de la station de 1942 á 1970.

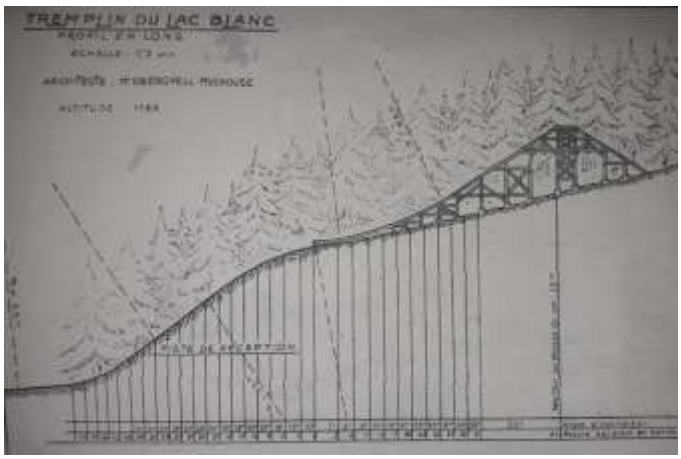

PATRIMOINE HISTORIQUE :

Mais revenons au Bonhomme, en 1932 est inaugurê le premier club de ski du canton, le « Ski Club Lac Blanc », un refuge (toujours existant) est êrigê à la Tinfronce, les cours y sont dispensês. Le club regroupe les membres de tout le canton, son prêsident est alors Mr Jean Tempê, l'un des membres fondateurs, qui exerce aussi en tant que notaire à Orbey.

A ses côtês dans le comitê du club, bon nombre de bonhommiens sont prêsents comme l'instituteur Joseph Raugel, ou les gardes forestiers Mr Jacky et Mr Enderlin.

L'annêe suivante, en 1933, non loin de la Chaume Thiriet, à environ 1 km de la Tinfronce, un tremplin international est êrigê, on peut encore en voir les vestiges aujourd'hui. Un concours est donc organisê l'annêe suivante, le premier vainqueur sera un norvêgien, preuve en est que la renommêe de la station rêsonnait dêjà à l'êchelle europêenne à cette êpoque. Dans les annêes qui suivirent, les passionnês du Bonhomme organisèrent des grands concours en 1938 et 1939, sous la houlette de Mr Raugel, l'instituteur et de Monsieur Xavier Dumoulin. Ces êpreuves s'intitulent « La Coupe de France de l'Est », deux catêgories y sont classêes :
Catêgorie 1 : Lycêe de Saint-Diê, dont les premiers vainqueurs de l'êpreuve seront l'êquipe du lycêe.
Catêgorie 2 : Ecole du Bonhomme, remportêe êgalement en premier par l'êquipe de notre êcole.

Parmi nos participants, voici des noms qui vous seront à coup sûr familiers puisque les familles Baradel, Barlier, Botinelli, Boux, Krebs, Lambolez, Laurent, Mathis, Henry, Masseran ou encore Savoyen et Petitcolas entre autres sont fièrement reprêsentêes. Le ski a de beaux jours devant lui et s'est pleinement êtendu en tant qu'activitê sportive et ludique pour les habitants du village, tout comme il reste bien pratique pour ceux qui descendaient à l'êcole ou au marchê depuis les fermes avoisinantes. Malheureusement, une ombre plane encore sur l'Europe, celle de la guerre qui êclate à nouveau en 1939. Nous vous retrouveront donc dans le prochain chapitre pour voir comment la pratique du ski va encore êvoluer et traverser ce nouveau cataclysme...

Julien Roman et Pierrot Laurent.

ASSOCIATION SOLIDARITE PAYSANS :

Vous rencontrez des agriculteurs qui vous parlent de leurs difficultés ou vous êtes vous-même agriculteur et vous vous posez des questions...

Connaissez-vous Solidarité Paysans Alsace ?

Quand un agriculteur rencontre des difficultés quelles qu'elles soient, il n'est pas seul, il peut se tourner vers Solidarité Paysans Alsace !
Pour accompagner et défendre les familles, aider les agriculteurs à faire valoir leurs droits en justice, préserver l'emploi, des agriculteurs ont réagi et créé une association, Solidarité Paysans, qui existe maintenant en Alsace. Elle est complémentaire des autres structures.

C'est au paysan de prendre contact.
A son appel, deux bénévoles, dont l'un au moins est également agriculteur, vont convenir avec lui d'un premier rendez-vous et s'il est d'accord, l'accompagner pour chercher avec lui des solutions à ses difficultés et conforter son autonomie. C'est lui seul qui est à même de prendre en main son devenir, il reste libre de ses décisions et maître de ses choix.

L'action d'accompagnement, dans une stricte confidentialité et dans la durée, permet de rompre l'isolement en créant du lien, de valoriser la personne en faisant apparaître ses ressources, de défendre ses intérêts auprès des institutions, de tendre à rétablir la personne dans ses droits. **L'écoute bienveillante et le soutien moral sont deux composantes omniprésentes dans l'accompagnement.**

Les membres de Solidarité Paysans Alsace bénéficient de l'expérience du réseau au niveau national et d'une formation continue. Si vous rencontrez des agriculteurs qui vous parlent de leurs difficultés, parlez-leur de nous ! Si vous pensez être concerné par un accompagnement, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

Solidarité Paysans Alsace
223 Champs de la Croix – 07 69 03 89 75
68650 Lapoutroie
solidaritepaysansalsace@zaclys.net
www.solidaritepaysans.org/alsace

Depuis 40 ans, l'agriculture connait de multiples mutations avec pour conséquences une fragilisation d'un grand nombre d'exploitations agricoles. Pour beaucoup les revenus ne sont pas au niveau du travail accompli.

Souvent le revenu est inférieur au seuil de pauvreté de 885 € pour une personne seule (Insee, données 2018). A ces difficultés économiques, se greffe une souffrance psychique, avec en particulier un nombre de suicides particulièrement important dans ce secteur d'activité.

Tous types de fermes peuvent être fragilisées.

Ce ne sont pas seulement les agriculteurs les plus âgés, ni les moins bien équipé, ni ceux qui cultivent les terres les plus ingrates, qui rencontrent aujourd'hui de graves difficultés.

À partir d'une situation de fragilité, il faut peu de chose pour basculer dans l'engrenage des difficultés. Il suffit d'une chute brutale des prix, d'un financement inadapté, d'un problème familial ou de santé, d'un conflit relationnel (famille, associé, voisin),... L'agriculteur se trouve alors très rapidement en rupture avec son environnement. Viennent ensuite l'isolement, le sentiment d'échec personnel, le risque de perdre un outil de travail auquel il est affectivement attaché, l'impossibilité de trouver seul une issue...

Directrice de la rédaction : Christine MORO adjointe, Cynthia Straub, adjointe administrative pour la mise en forme, impression,
Directeur de la publication : Fréderic PERRIN Maire

www.lebonhomme.fr
mairie-le-bonhomme@wanadoo.fr
03 89 47 51 03